

# PROJET PEDAGOGIQUE

## ACCUEIL DE LOISIRS (II-17ans)

### Grandes Vacances (juillet /août 2018)

- ✓ STAGES SUR CHAURAY
- ✓ MINI CAMPS / SEJOURS



- Les activités sportives et culturelles proposées, concernent les enfants âgés de 11 ans à 17 ans (scolarisés au collège ou lycée).
- Ces activités sont organisées pendant les vacances d'été :

- 3 semaines en Juillet : Du 09 juillet au 27 juillet 2018
- 4 semaines en Août : Du 30 juillet au 24 août 2018

## F O N C T I O N N E M E N T

### I - O B J E C T I F S

### II - O R G A N I S A T I O N (stages sur Chauray et séjours Relais d'Isaby à Argeles Gazost)

- ANIMATEURS
- INFRASTRUCTURES
- ACTIVITES PROPOSEES
- PLANNING D'UNE JOURNEE
- TRANSPORT
- PHARMACIE
- REGIE
- REGLEMENTATION
- INFORMATION
- INSCRIPTION
- EVALUATION

### III - R E G L E M E N T I N T E R I E U R

# I- OBJECTIFS

## **1. Educatifs :**

- Développer les attitudes de respect et d'attentions en faveur des autres et de l'environnement.
- Concourir à l'habitude de l'action collective.
- Faire découvrir ou renforcer les notions d'autonomie, de responsabilité, d'ouverture, d'éveil d'esprit, de la créativité et de communication.

## **2. Technique :**

- Pratiquer et s'initier à des activités sportives et/ou culturelles.

## **3. Sociaux :**

- Permettre à tous les jeunes de participer aux stages (tarifs adaptés).
- Faciliter l'intégration des jeunes à la vie de la commune pendant les vacances et améliorer leur insertion par la pratique régulière d'activités sportives et culturelles.
- Réduire les inégalités sociales et culturelles.

## **4. Culturels :**

- Information et sensibilisation sur l'environnement et son patrimoine.
- Visite de sites.

## II- ORGANISATION

### DIRECTEURS ET ANIMATEURS

1- L'équipe de direction se compose de 2 directeurs :

- GATOUX Jean-Marc : Du 09 juillet au 03 août 2018
- ROUSSEAU Christophe : Du 06 août au 17 août 2018
- BUISSONNEAU Laurie : Du 20 août au 24 août 2018

Rôles de l'équipe de Direction : Les directeurs coordonnent et organisent sur le plan administratif, éducatif, social, pédagogique et réglementaire, l'accueil de loisirs.

2- Les animateurs sont recrutés par la commune.

3- Ils sont :

- Titulaire du BAFD.
- Titulaire d'un BPJEPS
- Titulaire BAFA.
- Stagiaire BAFA.

## STAGES SUR CHAURAY :

### ANIMATEURS :

Rôle des animateurs :

- Prendre connaissance et participer au projet pédagogique ce qui implique
- Encadrent les ados lors des repas- Encadrent les activités sportives, ludiques (sports collectifs, jeux de raquettes, activités sportives, artistiques ou culturelles).
- Accompagnent les jeunes sur les différents sites d'activités encadrées par des prestataires (Karting, escalade, équitation, catamaran, Kayak...) et des temps de repos.

### INFRASTRUCTURES :

1. L'accueil des jeunes se fait à l'espace-jeunes de Chauray (rue du pied griffier), dans un local aménagé comprenant (un baby-foot, billard, table de air hockey, une salle télé avec console de jeu, jeux de société, fléchettes, un coin presse...).
2. Les activités se déroulent sur le lieu d'accueil (salle de la camif de Chauray, stade de foot, terrain de tennis, centre multimédia, centre aquatique ...) ou dans un environnement prévu à cet effet, pour les activités extérieures (sites naturels pour l'escalade et les activités nautiques et aquatiques, Indiana Forest, puy du fou (Vendée), karting 79, Quad, Spéléologie centre équestre ...).

## REPAS :

Les repas sont préparés et servis par le restaurant scolaire de Chauray (école St Exupéry), soit ils sont servis au réfectoire (self) où soit sur les sites d'activités sous forme de paniers repas (pique nique).

## NATURE DES ACTIVITES PROPOSEES :

1. Il est proposé aux jeunes entre 4 et 10 activités sportives et/ou culturelles internes ou externes ainsi que des sports collectifs : foot, base ball, ultimate, hockey, sports de raquettes : Tennis, pelote basque, badminton, tennis de table..., karting, piscine, multi médias (jeux vidéo en réseaux, internet...) jeux de rôles, de stratégie, escalade, équitation, karting, catamaran, optimist, kayak, paddle stand up, char à voile, tir à l'arc, bicross...).
2. Un planning d'activités sera joint au projet.
3. Certaines activités sportives et culturelles sont programmées et proposées en début de semaine en collaboration avec les jeunes.

## ENCADREMENT DES ACTIVITES :

1. Certaines activités sportives (escalade, équitation, Karting, catamaran...) sont conventionnées et encadrées (initiation et/ou perfectionnement) par des éducateurs sportifs diplômés (BEES) dans la discipline correspondante.
2. Les activités sous forme ludiques sont encadrées par des BAFA, BEES, ETAPS (sports collectifs et individuels, activités d'expression corporelle...).

## MATERIEL :

Utilisation du matériel des associations ou de la ville pour les activités ludiques et du matériel des prestataires pour les activités d'initiation ou de perfectionnement (escalade, équitation, karting ...).

## PLANNING D'UNE JOURNEE :

1. L'accueil des jeunes se fait de 7h45 à 9h00 à la garderie sur l'accueil de loisirs 7/13ans ou directement à l'espace-jeunes à partir de 9h00.
2. De 9h à 10h : Activités libres sous surveillance au sein de la salle des Jeunes (jeux de société, console de jeu, billard, baby-foot, fléchettes...).
3. De 10h à 12h pratique d'activités (multi-activités ou centre aquatique).
4. Dès midi Les jeunes vont se restaurer au réfectoire de l'accueil de loisirs où sous forme de pique nique sur les différents sites d'activités.
5. Entre 13h et 14h30 les jeunes peuvent pratiquer sous forme de temps calme les activités de la salle de l'espace jeunes.

6. L'accueil se fait à 14h pour les jeunes qui n'ont pas pris le repas.
7. Les activités (karting, escalade, équitation... commencent à 14h30 et se terminent vers 17h, horaire où les jeunes quittent la structure (fin de journée).

## **TRANSPORT :**

La commune de Chauray met à disposition de l'accueil de loisirs le grand bus de la ville et/ou plusieurs mini- bus 9 places (partenariat avec le football club de Chauray et celui du service des sports) pour se déplacer sur les sites d'activités qui nécessitent un moyen de locomotion (en fonction de la disponibilité et de l'effectif).

## **MINI CAMPS / SEJOURS :**

**DIRECTEURS :** GATOUX Jean-Marc, ROUSSEAU Christophe

**ANIMATEURS :** GATOUX Jean-Marc, ROUSSEAU Christophe

### Rôle des animateurs :

- Garantir la sécurité du groupe, proposer des activités ludiques et sportives, respecter les temps de repos et temps calme des enfants.
- Prendre connaissance et participer au projet pédagogique ce qui implique d'établir le mode de fonctionnement du camp.
- Concevoir et élaborer les projets d'animations mis en place au préalable.
- Connaître la réglementation, instaurer des règles de vie avec les enfants et consigne de sécurité.
- Animer les temps activités et vie quotidienne
- Accompagner les enfants sur les différents sites d'activités (prestataires).

### Au moment du Départ :

- Faire un inventaire des différents objets indispensables pour les camps (Glacières, pains de glace, thermomètre, tentes, accessoires repas, nourriture, pharmacie, frigo, extincteur, éponges, torchons ...).
- Prendre les fiches sanitaires des ados.
- Vérifier l'effectif.
- Consignes de sécurité et de respect d'autrui.

### A l'arrivée au camping ou structure d'accueil (hébergement en dur) :

- Vérifier qu'il n'y a plus rien dans le bus lorsqu'il repart sur Chauray.
- Le responsable doit signaler l'arrivée du groupe pour la mise en place du camp (hébergement en camping) où pour la répartition et l'organisation des dortoirs ou chambres (hébergement en dur)
  - S'adapter et respecter le règlement intérieur des structures d'accueil (camping ou hébergement en dur).
  - Prendre contact avec le ou les responsables des activités.
  - Le responsable doit prendre note des coordonnées des services d'urgence (Médecins, Gendarmerie, Mairie, Pharmacie, Hôpital...).
  - Signaler notre présence à la mairie et aux services de police.

### Durant le séjour :

- Chaque responsable doit veiller à l'organisation et au respect du matériel et du règlement intérieur du camping ou de la structure d'accueil pour la préparation des repas, la gestion des tâches ménagères (vaisselle...), la discipline au bloc sanitaire et au respect des autres.

- Surveillance des jeunes : faire respecter l'esprit des stages (convivialité, effort physique, détente, loisirs, coopération, vacances, entraide, solidarité, groupe uni).

- Eviter la mise à l'écart d'un jeune. Attendre les plus « faibles » lors des activités. Le groupe doit être homogène et les ados ne doivent pas se retrouver seuls. Faire des groupes de niveau de pratique afin d'éviter une certaine frustration.

- Les temps libres en soirées sont animés et préparés par les responsables en collaboration avec les ados.

- A chaque arrivées, camping, piscine, parc d'attraction, baignade, activités... signaler notre présence au responsable.

- Vérifier régulièrement l'effectif (avant le départ, pendant les activités et au retour des activités dans le bus).

- Avoir une surveillance continue sur le groupe de jeunes.

- Nourriture : Vérifier avant utilisation, les dates de consommation, les menus. Le frigo doit être contrôlé régulièrement à l'aide du thermomètre. Prélever des échantillons de nourriture et les conserver dans des petits pots. Pour les pensions complètes, veiller à l'équilibre et à la diversité des repas (menu) sinon réajuster avec les responsables.

- Pour les vols, faire de la prévention.

- S'assurer que tous les ados participent et qu'ils sont dans de bonnes conditions physiques et mentales.

-Vérifier l'encadrement des activités prévues (noms et diplômes des intervenants)

### Avant le départ pour le retour sur Chauray :

- Les responsables doivent veiller au rangement du matériel (nettoyage éventuellement), laisser les lieux en état de propreté.

- Signaler l'heure de départ à l'accueil.

- Contrôler l'effectif.

### A l'arrivée sur Chauray :

- Décharger et ranger avec les jeunes le matériel.

- Chacun récupère ses bagages.

- Veiller à ce que tous les jeunes soient récupérés par leurs parents.

- Réunion de synthèse entre les animateurs et le directeur. Un bilan de séjour lui sera remis.

## **REGLEMENTATION :**

Un règlement intérieur est remis à tous les animateurs et aux jeunes.

Un dossier administratif (fonctionnement et participants) est remis à chaque responsable de séjour. L'animateur doit prendre connaissance des différents règlements et documents joints. Le certificat médical et le casier judiciaire n°3 est obligatoire pour tous les animateurs qui encadrent les camps et qui sont en contact avec les enfants. Un exemplaire de ces documents est remis à la direction lors de la réunion de préparation.

## REPAS :

1. Les repas sont préparés et servis par le centre d'accueil (pension complète).
2. Les repas sont préparés et servis par les jeunes sous la surveillance et la responsabilité de l'équipe d'animation. Dans ce cas, c'est le restaurant scolaire de Chauray qui prépare tous les menus et repas pour le ou les séjours concernés.

## ACTIVITES PROPOSEES :

Lors d'un séjour, il est proposé aux jeunes entre 4 et 10 activités sportives, artistiques ou culturelles.

Un planning d'activité est joint au projet et distribué aux familles lors des inscriptions.

## ENCADREMENT DES ACTIVITES :

1. Les activités de vie en groupe et de fonctionnement quotidien (installation, camping, repas, loisirs, ...) sont encadrées par l'équipe d'animation (BAFA ou BEES ou Stagiaires).
2. La pratique d'activités sportives (rafting, hydrospeed, via corda, spéléologie...) est conventionnée avec des prestataires et encadrée par des éducateurs sportifs diplômés dans la discipline correspondante.

## PLANNING D'UNE JOURNEE :

8h00 :	Réveil
8h30 :	Petit déjeuner et toilettes
10h00 - 12h00 :	Activités
12h00 - 14h30 :	Repas et repos (temps calme)
14h30 - 18h30 :	Activités et transport
19h00 - 20h00 :	Dîner
20h00 - 22h00 :	Soirée - Jeux calmes
	Les jeunes vont dans leur tente respective et se préparent à dormir.
23h00 :	« extinction des feux »

## TRANSPORT :

1- La ville de Chauray assure le transport des jeunes sur les lieux d'accueil ou sur les lieux où se déroulent les activités.

2- Une société de transport (prestataire) est contactée par la mairie de Chauray pour assurer les déplacements aller/retour des jeunes, du terrain de camping ou du centre d'accueil vers les différents sites de pratique des activités programmées.



## PHARMACIE :

Un journal de soin doit être tenu par le responsable. Un thermomètre médical composera la pharmacie avec les produits autorisés par la loi (désinfectant, pansements, compresses, ciseaux, pommades ...).

En cas de traitements pour certains jeunes, l'ordonnance avec les médicaments devra être remis au moment du départ, au responsable du séjour.

## REGIE :

La régie est de l'argent liquide mis à la disposition, nécessaire pour s'acquitter de certaines dépenses (pain, certains produits frais, médecins et autres).

Jean-Marc GATOUX est nommé régisseur pour l'accueil de loisirs des ados.

Chaque animateur de stage ou séjour sera nommé préposé et donc responsable de la régie.

Les justificatifs de ses dépenses sont indispensables. En cas de non présentation du ticket de caisse, la responsabilité des régisseurs ou préposés sera engagée et il sera contraint de régulariser ses opérations.

Sécurité face à l'argent de poche: Règle de bon sens

## INFORMATION :

1. La commission des sports informe les parents sur le projet « Adolescents ».
2. La commission des sports donne la possibilité aux parents et aux enfants de prendre connaissance du projet éducatif et pédagogique, du règlement intérieur et des différents plannings d'activités.
3. La commission des sports indique la démarche à suivre aux parents qui désirent inscrire leur (s) enfant (s).

## LES MOYENS D'INFORMER :

Chauray pratique.

Distribution des plaquettes et courriers aux familles (boite aux lettres).

Les journaux locaux (Courrier de l'Ouest et Nouvelle République).

Les écoles (collège et lycée).

Les structures de la commune (salle omnisports, centre aquatique, stade de foot, espace jeunes, panneau publicitaire lumineux ...).

Les commerces de la ville.

## INSCRIPTION :

1. Les parents et les enfants remplissent une feuille de renseignements (fiche sanitaire) et d'inscription qu'ils remettent au service des sports ou à la mairie de CHAURAY.
2. Pour une meilleure organisation, les parents inscrivent leur (s) enfant (s) environ 2 à 3 mois avant le début du stage (début mai).  
Exemple de fiche d'inscription (voir feuille ci-après).

## EVALUATION :

Les critères d'évaluation permettront tout au long et surtout à la fin de chaque stage de savoir si les objectifs sont atteints et adaptés (pour les stagiaires et pour les jeunes).

*Pour les stagiaires : Voir document joint*

- Suite aux différentes réunions de préparation ou les objectifs, les missions et les attentes ont été déterminées, un suivi et un bilan de fin semaine sur son comportement, son aptitude à animer, sur la préparation et la mise en place des séances est assuré et supervisé par le directeur.
- 

*Pour les jeunes :*

- Le comportement, l'attitude, la fréquentation des jeunes sur les stages permettra à l'encadrement de les évaluer grâce à un regroupement systématique en fin de semaine ou chaque partie s'exprimera sur le déroulement du stage (temps de parole sur les points positifs et négatifs).

## III- REGLEMENT INTERIEUR

Document joint en annexe.